

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du lundi 4 décembre 2017

COMPTE RENDU

Etaient présents : Gérard CANTOU, Hélène DELAPLACE, Christian DULUCQ, Evelyne GUILLON, Bertrand JOUBERT, Dominique MALAVAL, Michel MALGAT, Françoise NEGRE, Jean-Pierre RABBE, Anne-Marie RABBE, Anne-Marie SAUBUSSE, Annie SUKIENIK, Aline VENDROUX, Janine WYSS.

Etait excusé : Eric BOUILLERET

Ouverture de la séance à 18 H 15

Avant de commencer la réunion, Bertrand JOUBERT tient à remercier l'ensemble des membres du conseil pour leur réactivité et leur investissement durant son absence

. ORGANISATION

- Point sur les adhésions et licences

A ce jour, on compte 325 licences et 127 cartes pour un total de 452, parmi lesquelles on dénombre 27 nouveaux licenciés et 35 nouveaux adhérents

Un rapprochement avec les années précédentes va être effectué afin de savoir si l'on peut encore espérer quelques adhérents. Par ailleurs Annie a une liste qui lui permettra de faire quelques vérifications à chaque tournoi.

- Inter-club :

Christian DULUCQ nous informe que cette saison 28 équipes sont inscrites en interclubs soit :

- . 9 en 1^{ère} division,
- . 10 en 2^{ème} division
- . 7 en 3^{ème} division
- . 2 en 4^{ème} division

Ce qui représente une diminution de 2 équipes par rapport à l'année précédente

- Tournois spéciaux

Le point ayant été fait lors de la réunion précédente, Bertrand refait un tour d'horizon afin d'apporter quelques précisions.

- Pour le tournoi du Téléthon, Bertrand et Françoise ont réuni les éléments nécessaires, il faut ajouter cette année une loterie, les billets à 1 € seront à vendre lors des tournois de régularité par Françoise
- Pour le tournoi des chocolats, 190 boîtes seront à distribuer, en cas de manquement, le réajustement sera fait par la suite
- Pour le tournoi des galettes, après avoir goûté les galettes amenées par Hélène et Françoise, ce sont celles d'Hélène qui seront retenues, ce sera donc cette dernière et Aline qui se chargeront de l'approvisionnement des galettes ainsi que quelques briochés et du cidre. Il est également décidé à cette occasion de créer 3 points de distribution pour les galettes et 1 point pour la boisson en rassemblant 3 fois 4 tables au centre de la salle

- Fête du club le 9 février

Le thème « un dimanche à la ferme » est définitivement arrêté.

- Pour le vin nous ferons appel au fournisseur de Gérard, quand au traiteur, compte tenu du rapport qualité/prix qu'il nous offre nous continuerons à travailler avec le même que les années précédentes, sans oublier cependant de lui demander de conserver la même qualité de prestation
- Les entrées « tapas » seront préparées par les participants, il sera nécessaire à cet effet de faire un effort de communication afin que tous soient bien informés (cependant le club aura quelques réserves au cas où certains n'auraient rien prévu). La table qui aura préparé les plus belles entrées sera récompensée
- Le dessert sera fourni par le club
- Pour l'animation, Jean-Pierre et Anne-Marie recherchent un DJ
- L'apéritif sera une sangria préparée par Françoise
- Janine se chargera d'amener des lampions et préparera un quizz en rapport avec le thème de la journée, un prix sera attribué aux trois premiers

- Festival du 1^{er} mai

La question se pose toujours de savoir si nous ferons une fois encore appel au même traiteur. Janine doit demander un devis à une de ses connaissances

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 30
